LE JOURNAL DE LA SPV

N° 167 - JUIN 2026 SPV

MAJUSCULES



LA SPV MISE SUR UNE CO-PRÉSIDENCE POUR L'AVENIR

LA SPV Durant l'assemblée des délégué·es du 4 juin 2026, la SPV a élu une coprésidence pour la SPV avec Lucie Kemmling et David Jeanquartier. Les délégué·es ont également remercié le président sortant, Gregory Durand. De plus, une résolution urgente relative au maintien des trois périodes hebdomadaires en EPS a été adoptée. P. 10

LES ÉDITOS

L'édito du président sortant et celui de la nouvelle co-présidence. P. 2-3

LA MEMBRE D'HONNEUR SPV

Anne-Claire Chaubert a été élevée au rang de membre d'honneur pour son engagement auprès de l'école vaudoise et auprès de la SPV. P. 4

L'ASSOCIATION

La SPV lance une nouvelle association (ARSPV) destinée aux retraité·es ayant exercé dans le domaine scolaire. P. 9

SPV SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE VAUDOISE

EXTRAITS DU RAPPORT D'ACTIVITÉ DE LA SPV

Comme chaque année, le Majuscules publie des extraits du rapport d'activité de la SPV, du Comité cantonal et des associations. Une infographie présente les activités de la SPV. Pour rappel, l'entier du rapport se trouve sur le site SPV. P. 5-8

À CHACUNE ET À CHACUN : MERCI !

L'ÉDITO Après trois mandats, soit douze années passées à la tête de la SPV et plus de 440 séances de Comité cantonal, le moment me paraît venu de permettre un nouveau souffle, une nouvelle énergie et de nouvelles perspectives pour notre association. Je m'octroie donc la liberté d'un éditorial avec une touche un peu plus personnelle pour vous remercier, toutes et tous.



Par **Gregory Durand**
Président SPV

Le 7 avril 1999, alors que j'étais en dernière année de formation à l'École normale, j'effectuais un stage chez un maître de stage, enseignant primaire, à Nyon. Ayant déjà réussi ma pratique, j'étais autorisé à effectuer des remplacements lorsque celui-ci était en formation. Évidemment, à l'époque, ce n'était pas rémunéré. Un jour à midi, une bagarre éclate entre des élèves du secondaire. J'interviens, je demande à chacun de partir de son côté et, sur le moment, je pense que l'affaire est réglée. Enfin… c'est ce que je crois.

Dans l'après-midi, le directeur vient me demander ce qu'il s'est passé. Puis la brigade des mineurs me convoque. Je me retrouve menacé de poursuite pour faute professionnelle, faux témoignage et non-assistance à personne en danger. Finalement, la Juge des mineurs classera l'affaire sans même m'entendre.

Toutefois, mon maître de stage de l'époque, un certain Yves Froidevaux, alerte alors la SPV au sujet de cette situation. Voilà donc que, avant même d'avoir commencé ma carrière d'enseignant, j'ai déjà besoin de la SPV.

Quinze ans plus tard, j'accepte d'en devenir le président.

Ma présidence, ce sont trois mandats.
Trois périodes. Trois histoires.

Le premier mandat, c'est le départ de la SPV du SER.
Le deuxième, c'est le COVID.
Le troisième, c'est le début des mesures d'austérité.

J'ai énormément appris grâce à la SPV, mais surtout grâce aux femmes et aux hommes qui l'ont construite et qui la font vivre aujourd'hui. Pour cela, je leur suis infiniment reconnaissant.

La SPV a profondément marqué ma vie. Tant d'événements personnels sont liés à cette période. Je suis profondément reconnaissant à la SPV pour tout ce qu'elle m'a permis de vivre et pour le soutien qu'elle m'a apporté, ainsi qu'à ma famille, dans les moments difficiles.

Dans mon éditorial de l'AD Info, j'ai écrit que la SPV avait un avenir radieux. Je le pense sincèrement. Nous avons aujourd'hui la chance de pouvoir compter sur une magnifique proposition de coprésidence qui saura relever avec talent les défis à venir.

D'abord, il y a Lucie : je me souviens très bien d'un comité AVEP1 lors duquel elle avait démontré une capacité d'argumentation impressionnante. Quelques mois plus tard, lors du premier Forum pédagogique SPV, à la pause autour d'un café, je lui ai proposé de rejoindre le Comité cantonal. Je suis heureux qu'elle ait accepté.

Et puis, il y a David : un compagnon de route. Nous avons commencé notre engagement en même temps, moi comme président et lui au Comité cantonal. En douze ans, nous avons traversé, tant à la SPV qu'à la FSF, des événements, des débats, des crises et des victoires.

J'ai longtemps hésité à dresser le bilan de ces douze années. Bien sûr, il y a eu des victoires. Il y a aussi eu des défaites. Et je n'ai certainement pas toujours tout fait juste. Mais je pars avec le sentiment du devoir accompli, dans le respect de chacune et chacun, avec toujours la même ligne de mire : défendre une école vaudoise de qualité.

Et surtout, je retiens l'aventure humaine. Comme le dit Otis : « Moi, si je devais résumer ma vie aujourd'hui avec vous, je dirais que ce sont d'abord des rencontres. Des gens qui m'ont tendu la main, peut-être à un moment où je ne pouvais pas. »

Je tiens à remercier toutes celles et tous ceux qui ont partagé cette aventure avec moi.

LA SPV MISE SUR UNE CO-PRÉSIDENCE POUR L'AVENIR

L'ÉDITO La Société pédagogique vaudoise a tenu son assemblée des délégués ordinaire ce jeudi 4 juin 2026 à Avenches. L'élection d'une co-présidence composée de Lucie Kemmling et David Jeanquartier marque un tournant historique : il y aura ainsi pour la première fois une représentation paritaire à la tête de cette vénérable institution, qui célèbre cette année ses 170 ans d'existence.

Par **Lucie Kemmling** et **David Jeanquartier**, co-président·es élu·es SPV

Chers et Chères membres de la SPV, nous souhaitons nous présenter auprès de vous à la suite de notre élection à l'assemblée des délégué·es du 4 juin. Tous deux actifs depuis de longues années au sein du Comité cantonal, mais aussi de diverses instances syndicales et associatives, nous souhaitons porter par ce projet la prochaine étape du succès de notre association.

Nous avons proposé aux délégué·es une modalité inédite de co-présidence, rendue possible grâce à la dernière révision statutaire. Celle-ci nous permettra de garder tous deux un pied dans l'enseignement, de mutualiser nos compétences et de mettre au service de la SPV nos expériences diverses de l'école obligatoire de notre canton.

Nos profils complémentaires nous donnent pleine confiance dans notre capacité à représenter le large spectre de l'école obligatoire et les préoccupations des collègues dans les établissements publics et parapublics du canton.

Devant les nombreux défis qui attendent notre profession, nous avons l'ambition de défendre avec acharnement ce qui fait l'essence même de la SPV : une école vaudoise de qualité, pour toutes et tous. Pour ce faire, nous nous appuierons sur le travail considérable qui a été accompli ces dernières années et sur une équipe solide qui s'est constituée tant dans les associations professionnelles qu'au sein du Comité cantonal. Ce partenariat nous paraît essentiel pour poursuivre ces enjeux avec vous.

Tant sous l'angle syndical que pédagogique, de nombreux chantiers sont ouverts ou doivent encore l'être. Un dialogue rigoureux et sincère et un positionnement clair doivent être entretenus avec nos autorités comme avec nos partenaires pour permettre de nouveaux succès, tant statutaires qu'au bénéfice des élèves accueillis chaque jour dans les classes.

Nous sommes convaincus de la force profonde des valeurs défendues par la SPV. Nous souhaitons que notre association puisse poursuivre son rôle de garant d'une pédagogie de qualité, tout en présentant des propositions constructives à chaque fois que l'opportunité se présentera.

Nous nous réjouissons de tisser des collaborations durables pour permettre à la SPV de forger ses prochaines réussites et de nous engager aujourd'hui à vos côtés pour construire l'école de demain.



Lucie est enseignante 1-2P depuis presque 20 ans à l'établissement primaire d'Orbe et environs. Elle a accompagné ses collègues dans la transition numérique en assumant la fonction de répondante informatique. Elle intègre la SPV via l'AVEP1 et fait partie du comité durant plusieurs années. Elle rejoint le comité cantonal de la SPV en 2018. Elle occupe depuis 2 ans le poste d'adjointe à la direction, afin notamment de seconder le secrétaire général.



David est enseignant depuis 2009 à l'établissement de Villeneuve - Haut-Lac. Tour à tour maître de classe en 7-8P, enseignant au secondaire puis PraFo, il rejoint le Comité Cantonal SPV en 2014. Il a été Secrétaire Général de la FSF de 2016 à 2023, avant de reprendre le décanat pédagogique du cycle 2 de son établissement jusqu'en 2026.

ANNE-CLAIRE CHAUBERT, MEMBRE D'HONNEUR DE LA SPV

LA SPV Lors de l'Assemblée des délégué·es du 4 juin 2026, la SPV a voulu remercier Anne-Claire Chaubert pour son engagement auprès de l'école vaudoise mais surtout auprès de la Société pédagogique vaudoise. Quelques extraits du discours de Gaëlle Gilliéron, membre du Comité cantonal, et Gregory Durand, Président, lors de l'assemblée.

Par **Gaëlle Gilliéron** et **Gregory Durand**

«Il y a donc une année, tu listais toutes les femmes inspirantes qui avaient croisé ta route dans ta carrière d'enseignante et syndicale, ou de manière plus générale dans ta vie de femme. Aujourd'hui, je remets l'église au milieu du village pour témoigner du rôle que toi tu as joué pour moi, pour plusieurs d'entre nous ici, pour tes collègues, pour tes élèves et pour l'école vaudoise ! S'il y a une personne inspirante, c'est toi !

Certaines personnes traversent juste une profession, toi tu l'as façonnée durablement ! Tu fais incontestablement partie de celles et ceux qui, par leur engagement, leurs compétences et leur générosité, ont contribué à faire grandir l'école vaudoise bien au-delà de leur propre classe puisque tu as apporté ton expertise au sein de la SPV… A la SPV, tout commence en 1989, année de ton adhésion. Cela représente aujourd'hui 36 années de fidélité, de conviction et d'engagement au service de l'école vaudoise. Une fidélité remarquable. Puis vient l'engagement associatif.

C'est dans le rapport annuel SPV 2008-2009 qu'apparaît un changement important au comité de l'AVECIN : *« Lors de notre dernière assemblée générale, une nouvelle présidente a été élue : il s'agit d'Anne-Claire Chaubert, enseignante CIN à Savigny-Forel et membre du comité depuis 2008. »*.

Entre 2007 et 2009, tu participes, au sein de la CIIP, à l'élaboration du Plan d'études romand comme rédactrice pour le français du premier cycle.

En 2010, tu rejoins le groupe de travail de la DGEO sur la mise en œuvre de l'école enfantine obligatoire.

Dès 2012, tu participes aux séances communes entre l'AVECIN et l'AVMP, préparant ainsi la création de la future AVEP1, qui verra le jour en 2013, année où tu quittes la présidence de l'association.

En 2015, tu prends la présidence de l'AD de la SPV, fonction que tu exerceras jusqu'en 2025, avec rigueur, écoute et une profonde fidélité aux valeurs de notre association.

Et même après cela, l'engagement continue : depuis 2025, tu participes encore à l'élaboration de l'association des retraité·es.

Tout ce parcours témoigne d'un investissement exceptionnel pour la SPV. Alors oui, nous pouvons te dire un immense merci. »



LE ROILLE-GOSSE

Départ de Gregory Durand: un de perdu, deux de (re)trouvés !



L'ANNÉE DE LA SPV EN QUELQUES CHIFFRES



3

NOMBRE DE VISITES D'ÉTABLISSEMENT



23

APPARITION DE LA SPV DANS LA PRESSE

392

ADHÉSIONS EN 2025



+110'000

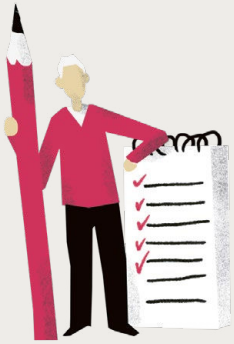
VISITES SUR SPV-VD.CH





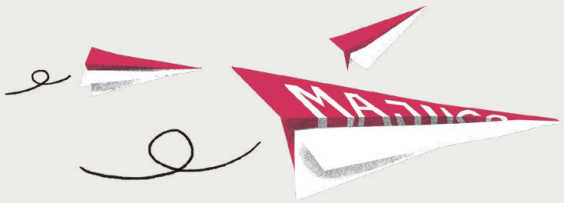
+15

NOMBRE DE RENDEZ-VOUS RETRAITES



+160

NOMBRE DE RENDEZ-VOUS DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL



+ DE 20'000

NOMBRE DE *MAJUSCULES* ENVOYÉS

QUELQUES DATES CLÉS ET ÉVÉNEMENTS DE L'ANNÉE SPV



AD SPV
5 JUIN 2025



Manifestation 1-2P
16 JUIN 2025



1ère manifestation contre les mesures d'austérité
2 OCTOBRE 2025

Séminaire « Entrée dans la profession »
29 OCTOBRE 2025



Remise prix SPV aux étudiant·es HEP
3 NOVEMBRE 2025

Dernière manifestation avant le volte-face du Conseil d'Etat
9 DÉCEMBRE 2025

Séance retraites SPV – CPEV
28 JANVIER 2026

Présentation SPV à la HEP
24 ET 26 MARS 2026

AD FSF
6 MAI 2026

ASSOCIATIONS PROFESSIONNELLES SPV

Tout comme pour le rapport d'activité de la SPV et du Comité cantonal, l'entier des rapports des associations se trouve sur le site SPV.

AVEP1

Le comité de l'AVEP1 a poursuivi cette année son engagement en abordant de nombreux dossiers liés au cycle 1. Les échanges ont été riches et ont notamment porté sur les conditions d'enseignement en 1-2P, la problématique de la violence dans les classes, la collaboration avec les rythmicien·nes ou encore certaines difficultés rencontrées avec les nouveaux moyens d'enseignement du français en 3-4P. L'AVEP1 est restée en lien avec le comité cantonal de la SPV et a assuré une communication régulière auprès de ses membres via ses newsletters et son compte Instagram.

L'année a également été marquée par des changements au sein du comité. Deux membres ont quitté leurs fonctions et un congé maternité a réduit temporairement l'effectif à trois personnes. Le comité, qu'une autre membre devra malheureusement quitter l'année prochaine car elle aura terminé sa formation d'enseignante spécialisée, est ainsi activement à la recherche de nouveaux/nouvelles enseignant·es souhaitant s'engager.

L'AVEP1 reste active, engagée et attentive aux réalités du terrain. Elle remercie ses membres pour leur mobilisation et leur solidarité tout au long de l'année, ainsi que la SPV pour son soutien. Le comité encourage chacun·e à partager ses idées, besoins et propositions afin de continuer à faire vivre et évoluer l'association.

AVEP2

L'année écoulée a été marquée par les fortes mobilisations syndicales de l'automne, ce qui a impacté le travail de l'AVEP2. Les revendications sur les enjeux de la primarisation en 7-8P ont été mises en pause, au profit des mobilisations dans nos établissements respectifs et pour les assemblée générales unitaires avec les autres syndicats de la fonction publique.

Il y a un an, à la suite de l'assemblée générale, nous avons proposé une formation sur le souffle et la pose de la voix. Cette formation, organisée par Catherine Dupuis, était donnée par Anne Ramoni, coach vocale et praticienne en coordination vocale MDH. Cela a été un moment de formation mais également de détente bienvenu. Après une partie collective, nous avons ensuite pu bénéficier de conseils personnalisés.

Les deux préoccupations sur lesquelles l'AVEP2 choisit de mettre l'accent restent les enjeux de la primarisation en 7-8P et la problématique des accompagnants pour les sorties et camps. De nouvelles formations seront proposées aux membres.

Les revendications sur les enjeux de la primarisation en 7-8P ont été mises en pause, au profit des mobilisations et pour les assemblées générales unitaires.

AVEENAC

Nous avons organisé deux «petites» assemblées générales. La première s'est tenue en octobre 2025 avec une quinzaine de participants. La seconde a eu lieu en avril 2026, toujours durant la même année scolaire, dans le but de décaler durablement nos assemblées au printemps. Ce changement vise à faciliter l'organisation de l'exposition que nous organisons tous les deux ans sur les travaux réalisés par nos membres avec leurs élèves. Le printemps est une période plus propice que l'automne, car les productions sont plus nombreuses.

Concernant la formation dans nos disciplines, nous restons très préoccupés par l'évolution du programme PIRACEF. Un nouveau plan d'études a été introduit cette année sans réelle consultation de notre association. L'année dernière, nous avions annoncé l'envoi de courriers à la HEP et à la DGEO à ce propos. Si la HEP n'a pas donné de réponse formelle à cette demande, deux rencontres ont pu être organisées avec la DGEO et une membre de la HEP. Ces échanges ont notamment permis de mettre en évidence d'importantes lacunes en matière de formation à la sécurité, ainsi qu'un manque d'évolution significative des contenus de formation.

Lors de la seconde rencontre, nous avons abordé la question de l'article 146. Cet avenant permettait à des personnes non formées dans l'enseignement d'accéder à la formation PIRACEF sous certaines conditions. Il avait été négocié par nos prédécesseurs afin de pallier le manque d'enseignants dans nos disciplines. Une de ces conditions pour l'entrée en formation exige la réalisation de trois contrats à durée déterminée. Avec la non-reconduction de cet avenant, les personnes n'ayant effectué qu'un ou deux CDD pourraient se voir refuser l'accès à la formation et, par conséquent, ne plus pouvoir enseigner.

AVESAC

Le comité de l'AVESAC est composé actuellement de 4 membres. Lors de l'AG 2025, Sylvia Rotondo, Éloïse Hugon, Cindy Blanc et Yasmina Guye ont été réélues. Grâce aux différents mandats des membres de ce comité, celui-ci englobe plusieurs niveaux et structures d'enseignement destinés aux élèves allophones. Le comité s'est réuni plusieurs fois et a poursuivi par courriel la coordination de différents dossiers. Nous avons également échangé avec nos différents partenaires.

L'AG de l'AVESAC a eu lieu le 19 novembre 2025. Lors de cette AG, le document cadre « Processus et Dispositifs d'accueil pour la scolarisation des élèves allophones » (disponible sur le Sharepoint de l'UMA) a été présenté.

Le 27 novembre, l'AVESAC a tenu un stand dans le cadre de la formation destinée aux enseignant·es de FLS ainsi que de classes ordinaires intéressé·es par les enjeux de la migration. Cela nous a permis d'échanger et de faire la promotion de l'AVESAC auprès de potentiel·le·s nouvelles et nouveaux membres.

Le 1er octobre, l'AVESAC a accueilli Sofia Schumacher (UTEA-CHUV) et Moraya Knecht (UTEA-CHUV). Les intervenantes ont abordé les impacts de la triade anxiété-dépression-stress post traumatique sur la santé mentale de nos élèves (et, donc, sur leur disponibilité mentale à s'investir dans leur scolarité). Elles ont aussi cité les facteurs de risque ainsi que les facteurs de protection (notamment la fréquentation scolaire).

Le 27 novembre, l'AVESAC a tenu un stand dans le cadre de la formation destinée aux enseignant·es de FLS ainsi que de classes ordinaires intéressé·es par les enjeux de la migration.

ESV

L'Assemblée générale s'est tenue le 26 novembre 2025 à l'Association Le Foyer, à Lausanne, que nous remercions pour son accueil. Son directeur, M. Ghiskan Sakijha, a présenté les missions de l'institution ainsi que les enjeux actuels liés à la pérennité de ses prestations.

M. Gaël Kawkiewicz, répondant cantonal pour les Centres de compétence à la DGEO, est intervenu afin de présenter ces nouvelles structures et d'ouvrir des pistes de réflexion quant à leur fonctionnement et leur visibilité. Lors du renouvellement du comité, l'assemblée a élu Mme Michèle Besombes, enseignante spécialisée à l'établissement secondaire de Moudon-Lucens. Elle reprendra la fonction de trésorier·ère, actuellement assurée par Mme Émilie Lambelet.

Une consultation interactive a permis d'identifier les principales préoccupations des membres en vue d'une rencontre avec le Département. Ce travail a été approfondi lors de l'Assemblée générale extraordinaire du 11 mars 2026, organisée également à l'Association Le Foyer. Les échanges, structurés en groupes de travail, ont permis de préciser les thématiques prioritaires et de recueillir des retours détaillés des membres.

À la suite d'une interpellation du comité cantonal de la SPV par ESV, les deux associations ont adressé un courrier à la DGEO concernant l'absence d'attestation de fin de scolarité pour les élèves scolarisés en internat.

Cette démarche a conduit à l'organisation d'une rencontre avec le Département, prévue le 11 mai 2026. Celle-ci portera à la fois sur cette problématique et sur les autres thématiques identifiées lors des assemblées générales.

Plusieurs représentant·es de la DGEO et de l'OSPES seront présent·es. Au moment de la rédaction de ce rapport, cette rencontre n'a pas encore eu lieu. Un retour sera proposé dans une prochaine édition de *Majuscules* ainsi que lors de la prochaine Assemblée générale.

Rythmique-Vaud

Cette année aura été marquée par un important travail de réflexion, de développement et de valorisation de la profession d'enseignant·e de rythmique.

Un des axes majeurs du travail du comité a porté sur l'élaboration d'un catalogue de projets pédagogiques mettant en lumière la diversité des compétences de notre fonction ainsi que la transversalité des apports de la rythmique dans les différents domaines du PER. Un sous-groupe de travail composé de plusieurs rythmicien·nes a été constitué afin de développer différents projets en lien notamment avec les besoins spécifiques des élèves, le langage, les mathématiques, les chœurs scolaires, la détente et l'écoute. Ce travail collectif a nécessité de nombreux échanges, séances de réflexion et mises en commun afin de construire des propositions cohérentes, applicables au contexte scolaire et représentatives de la diversité des compétences mobilisées par les enseignant·es de rythmique.

Ce travail a donné lieu à plusieurs échanges avec la DGEO. Lors d'une récente rencontre, l'intérêt et la pertinence des projets proposés ont été relevés, tout comme le potentiel de valorisation de la profession auprès des directions d'établissement. Une réflexion est actuellement en cours concernant les formes de présentation et de diffusion de ce catalogue, notamment dans une perspective de visibilité accrue de la profession auprès des directions et des établissements scolaires.

Un des axes majeurs du travail du comité a porté sur l'élaboration d'un catalogue de projets pédagogiques mettant notamment en lumière la diversité des compétences de notre fonction.

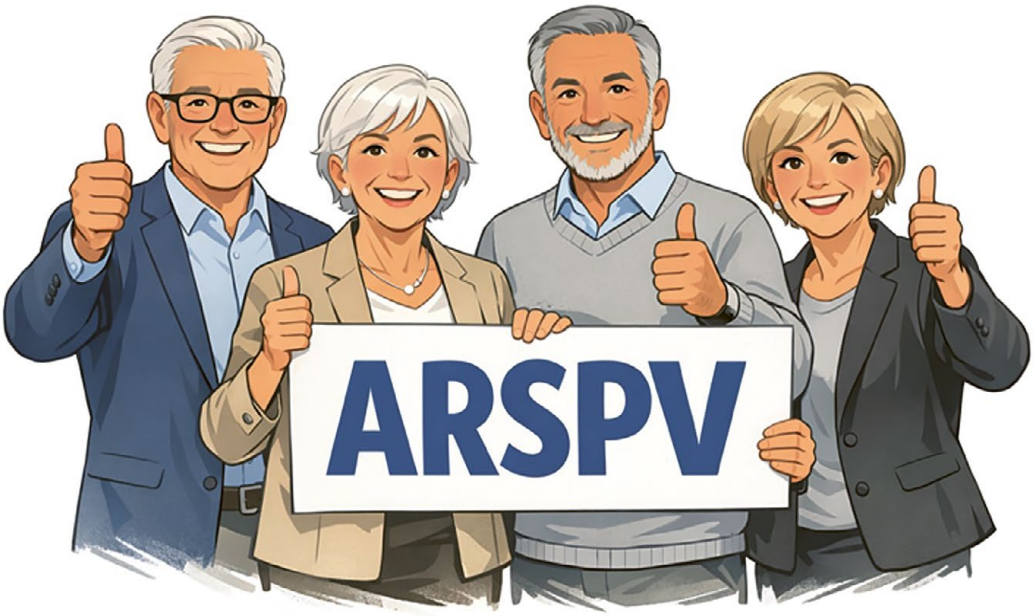
AVEPS

L'année 2025 a été charnière pour l'AVEPS puisqu'elle a vu la composition et la direction de son comité se modifier. Il a donc fallu trouver une nouvelle manière de fonctionner pour faire vivre l'association et poursuivre le traitement de certains dossiers afin de tendre à une éducation physique de quantité et de qualité à l'école. De ce point de vue, le changement de présidence s'est effectué en douceur grâce au soutien de Jacques Rubattel qui a continué, en coulisse, de conseiller et d'accompagner pour faciliter la transition. D'autre part, les changements, de caissier (avec le départ d'Anthony Despont après de nombreuses années d'engagement) et de secrétaire avec l'arrivée d'Helena Klima, ont également été gérés sur la durée pour offrir aux nouveaux responsables les meilleures dispositions possibles.

L'année 2025 a également été la dernière de Jérôme Krailiger dans son expertise à la présidence de nos assemblées générales ; un rôle qui sera repris par Sévanne Shelton. Ainsi, malgré des nouvelles têtes ou des changements de casquettes et un rythme de croisière à trouver, le comité reste soudé, motivé, dynamique et surtout convaincu de la nécessité de s'organiser pour la défense et la promotion de l'activité physique si essentielle pour les élèves.

NOUVEAU À LA SPV

L'ASSOCIATION La SPV lance une nouvelle association destinée aux retraité·es ayant exercé dans le domaine scolaire. Un groupe de personnes concernées s'est réuni à plusieurs reprises pour poser les bases de cette nouvelle association. Le projet a été présenté lors de l'AD du 5 juin 2025. Les modifications statutaires de la SPV adoptées lors de l'AD du 4 juin 2026 permettent désormais de concrétiser sa création.



Cette association aura notamment pour objectifs de :
- promouvoir les intérêts des retraité·es en collaboration avec les faîtières de la SPV et d'autres associations de retraité·es ;
- proposer des activités culturelles, sportives et de loisirs ;
- soutenir les activités de la SPV ;
- favoriser la participation des retraité·es à des activités scolaires ;
- informer et conseiller les membres de l'association.

Quelques projets pour 2027 sont déjà en préparation :
- un tournoi de cartes, ouvert à tous les membres SPV afin de maintenir les liens inter-âges ;
- une sensibilisation à propos de la cohabitation entre Humains et Nature, animée par une organisation engagée dans la protection des alpages ;
- une journée « sport et bien-être » en montagne offrant au choix une sortie VTT/Gravel encadrée par d'anciens maîtres d'éducation physique toujours en pleine forme ou un moment ressourçant avec un cours de yoga, une rencontre avec une conteuse de légendes, un pique-nique à la découverte de produits régionaux, ainsi que d'autres surprises alpestres…

L'assemblée constitutive de l'Association des Retraité·es de la SPV aura lieu le mardi après-midi 3 novembre au Château de Prangins. Elle sera agrémentée par un moment culturel, puis un moment convivial. Si vous êtes retraité·e ou si vous le devenez dès le 1er août 2026, vous pouvez d'ores et déjà nous faire part de votre intérêt à rejoindre l'association ou/et à participer à cette assemblée.

Nous vous remercions de relayer cette information auprès de vos ancien·nes collègues susceptibles d'être intéressé·es.

Catherine Châtillon, Christian Mesot, Jean-Luc Magnenat, Jean-Marc Haller et Anne-Claire Chaubert se réjouissent de vous rencontrer, d'échanger et de construire avec vous cette nouvelle association.
En cas d'intérêt, écrivez-nous à l'adresse : arspv@spv-vd.ch

IMPRESSUM
Rédaction
Société pédagogique vaudoise
Ch. des Allinges 2, 1006 Lausanne

Contact
info@spv-vd.ch, 021 617 65 59
Rédacteur en chef
Gregory Durand

Maquette, mise en page
tassilo.ch
Correction
Monique Beausire

Impression
PCL, Lausanne
Tirage 2700 exemplaires
sur papier certifié FSC

Ont participé au numéro Lucie Kemmling, David Jeanquartier, Gregory Durand, Yves Froidevaux, Comité cantonal SPV, comité ARSPV, toutes les associations professionnelles de la SPV.
Photographies Sigfredo Haro,Tick, Drazen Zigic, GD, DR.

AD SPV 2026 : QUE D'ÉMOTIONS !

AD SPV 2026 Le jeudi 4 juin à Avenches, l'assemblée des délégué·es était très importante, car ses membres étaient invités à élire la prochaine présidence SPV pour les années à venir. En parallèle, les statuts SPV ont été revus, avec notamment l'existence d'une association de retraité·es. Le Comité cantonal a été renouvelé et une résolution de dernière minute a été adoptée. Les délégué·es ont également remercié le président sortant pour ses douze années de présidence.

Par **Gregory Durand**

Pour la première fois, c'est Jérôme Krailiger, ancien de l'assemblée générale de l'AVEPS, qui a présidé avec brio l'AD SPV. Il a eu comme tâche, pour son premier exercice, de mener à bien une révision des statuts de la SPV. Heureusement, une large consultation en amont avait été menée de main de maîtresse par Lucie Kemmling, auprès du Comité cantonal, des associations professionnelles de la SPV et du comité provisoire de l'association des retraité·es de la SPV.

Durant cette assemblée, les délégué·es ont pris congé de Gregory Durand, président actuel. Ce dernier a remercié les hommes et les femmes qui l'ont accompagné durant cette belle aventure de douze ans. Puis, ils et elles ont élu à la co-présidence Lucie Kemmling et David Jeanquartier. Préalablement, les délégué·es avaient accepté le principe d'une co-présidence SPV. Les deux candidat·es se sont présentés, ont exposé leur projet et leur vision sur la future organisation avec ses avantages et ses risques. La SPV sera dans d'excellentes mains et son avenir s'annonce serein, avec deux collègues fidèles à la SPV qui ont une large expérience de l'école, de la SPV et de l'État.

Quant au Comité cantonal, le cycle 3 y sera à nouveau représenté dès la rentrée scolaire avec le retour d'Yves Utiger. Un renforcement nécessaire tant les débats autour de l'organisation du cycle 3 seront intenses avec le projet MAT-EO.

Puis, les associations professionnelles et le Comité cantonal ont présenté leur rapport d'activité durant l'année 2025-2026. Suite à la présentation d'un élément d'actualité lors de la présentation du président de l'AVEPS, le Comité cantonal a proposé la votation d'une résolution urgente (cf. page 11).

Enfin, sous l'impulsion du Comité cantonal SPV, l'assemblée des délégué·es a élevé au rang de membre d'honneur SPV Anne-Claire Chaubert (cf. page 4).

Pour finir, après ces moments d'intenses émotions, les délégué·es ont partagé un apéritif et un excellent repas en commun.

PERTES ET PROFITS	Comptes 2025	Budget 2027
Cotisations	674 912	660 000
Autres revenus	44 062	50 750
TOTAL RECETTES	**718 974**	**710 750**
Activités internes (AD, Associations, frais généraux…)	43 315	48 000
Faîtières (FSF, USS…)	92 282	95 000
Publications	46 221	54 000
Personnel et administratif	529 595	518 650
TOTAL DÉPENSES	**711 413**	**715 650**
Bénéfice / Perte	**7 561**	**-4 900**

AGENDA

MERCREDI 28 OCTOBRE 2026
Séminaire « entrée dans la profession »

MARDI 3 NOVEMBRE 2026
Sortie des retraité·es et fondation de l'ARSPV

SAMEDI 14 NOVEMBRE 2026
AG AVEPS

JEUDI 3 JUIN 2027
Assemblée des délégué·es SPV



POUR LE MAINTIEN DES TROIS HEURES HEBDOMADAIRES D'EPS À L'ÉCOLE OBLIGATOIRE

AD SPV 2026 L'éducation physique est un pilier de la formation obligatoire et un investissement durable dans la santé, le développement et la cohésion sociale des jeunes. L'article 12 (al. 4 et 5) de la Loi fédérale sur l'encouragement du sport et de l'activité physique (LESp) garantit aujourd'hui un minimum de trois périodes hebdomadaires à l'école obligatoire et au degré secondaire supérieur.

L'Assemblée des délégué·es SPV, Avenches, le 4 juin 2026

Dans le cadre du projet « Désenchevêtrement 27 », le Département fédéral des finances envisage d'abroger cette disposition au nom de la subsidiarité alors même qu'il reconnaît qu'elle n'a aucun impact financier. Un tel transfert aux cantons ferait disparaître le standard minimal uniforme dont bénéficient aujourd'hui tous les élèves de Suisse. La SPV, dont l'Association vaudoise d'éducation physique et sportive (AVEPS) fait partie, entend défendre une éducation physique de qualité, accessible à toutes et tous.

L'Assemblée des délégué·es de la SPV, considérant :

- que les trois heures hebdomadaires d'éducation physique sont garanties par le droit fédéral et constituent un standard minimal uniforme sur tout le territoire ;
- que le sport scolaire est le seul levier touchant l'ensemble des élèves de la scolarité obligatoire — environ 1million en Suisse — indépendamment de leur origine sociale ou de leurs moyens financiers ;
- que cette garantie est un investissement central en matière de santé publique, d'éducation et de cohésion sociale, et que l'activité physique exerce un effet protecteur reconnu sur la santé tant physique que psychique des jeunes ;
- que les coûts liés à l'obésité ont triplé entre 2002 et 2012 selon l'Office fédéral de la santé publique, atteignant environ 8 milliards de francs par an ; et que ceux étant directement imputables au manque d'activité physique représentent 1,7 milliard annuel en 2022 (OFSP) ;
- que l'abrogation de la garantie fédérale risque de creuser les inégalités, en particulier là où pèsent des contraintes d'infrastructure, des mesures d'économies ou des changements de priorités politiques ;
- que ces trois heures constituent déjà un strict minimum.

L'Assemblée des délégué·es de la SPV demande :

1. **au Conseil fédéral et au Département fédéral des finances** de renoncer à l'abrogation de l'article 12 (al. 4 et 5) de la LESp et de maintenir la garantie fédérale d'au moins trois heures hebdomadaires d'éducation physique ;
2. **aux Chambres fédérales, notamment aux parlementaires vaudois·es** de rejeter toute disposition du projet « Désenchevêtrement 27 » affaiblissant ce standard minimal uniforme ;
3. **au Conseil d'État vaudois** de s'opposer à ce transfert de compétences et, si la garantie fédérale venait à disparaître, de défendre le maintien des trois périodes hebdomadaires pour l'éducation physique, sans réduction des moyens, des infrastructures ni des postes.

L'Assemblée des délégué·es appelle également l'Union syndicale suisse (USS), faîtière à laquelle la SPV est affiliée, à soutenir cette résolution et à porter, aux côtés des organisations du personnel enseignant et du monde du sport, la défense de la garantie fédérale des trois heures d'éducation physique. Elle l'invite à intégrer cette revendication dans son action politique nationale, comme enjeu de santé publique, d'égalité des chances et de cohésion sociale.

L'Assemblée charge le Comité cantonal de la SPV, en étroite collaboration avec le comité de l'AVEPS-SPV, de transmettre la présente résolution aux autorités fédérales et cantonales compétentes ainsi qu'à l'USS, et de la rendre publique.

JAB
CH-1006 Lausanne
P.P./Journal

N° 167 - JUIN 2026 SPV

LA MINUTE SYNDICALE DE LA SPV

GREGORY DURAND : 12 ANS DE COMBATS SYNDICAUX



Par **Yves Froidevaux**
Secrétaire général

Gregory Durand a repris la présidence de la Société pédagogique vaudoise en août 2014, ceci après avoir assumé pendant deux ans le poste de Secrétaire général de la FSF.

Pendant son activité au sein de notre faîtière cantonale, il a joué un rôle déterminant dans les négociations relatives au plan de recapitalisation de la Caisse de pensions de l'État de Vaud avec la signature d'un accord, en mars 2013, permettant notamment un apport financier de l'État pour un montant de 2,7 milliards. Ce plan de recapitalisation, toujours en vigueur aujourd'hui, vise à atteindre l'objectif fédéral d'un taux de couverture de 80% pour la CPEV d'ici 2052.

En douze ans, Gregory Durand a conduit une série de batailles syndicales qui ont profondément marqué l'école vaudoise. Voici quelques extraits choisis.

En 2015, face au gel des ressources du SESAF pour les élèves à besoins particuliers, l'intervention rapide et énergique de la SPV via la presse et les réseaux sociaux contribue directement au dégel de la mesure.

L'arrivée des premier·ères éducateur·trices dans les écoles, faisant suite à plusieurs résolutions de la SPV, intervient à la rentrée 2017. L'Assemblée des délégué·es de la SPV de 2018 permet de débattre et de voter sur les « 10 mesures pour une école de la réussite », qui revendique notamment une unification des statuts des enseignant·es et une augmentation de l'enveloppe pédagogique.

En 2022, la SPV rejoint la mobilisation unitaire pour la pleine indexation. Des journées de grève et d'actions touchent plus de 30 lieux, écoles et gymnases, avec une manifestation à Lausanne. La même année, sous le slogan « Stop à la fuite en avant ! », la SPV, le SSP et SUD lancent une pétition pour geler la généralisation du projet d'éducation numérique dans les écoles vaudoises.

> ***En douze ans, Gregory Durand a conduit une série de batailles syndicales qui ont profondément marqué l'école vaudoise.***

Toujours en 2022, en novembre, la SPV dépose auprès de la Commission d'évaluation des fonctions une demande de revalorisation salariale de l'ensemble des fonctions enseignantes. Ce dossier est toujours en cours avec une décision espérée du Conseil d'État dans les prochains mois.

En 2023, la SPV présente une grande enquête sur l'école inclusive de Suisse romande, 1'894 réponses, et exige des Assises cantonales ainsi qu'un plan d'action cantonal.

Face au plan d'assainissement du Conseil d'État pour 2016, la SPV joue un rôle crucial dans le mouvement le plus important de la fonction publique vaudoise depuis des décennies. En juin, plus de 600 enseignant·es manifestent devant le DEF pour les classes 1-2P et obtiennent l'ouverture de négociations. En automne, 15'000 personnes défilent le 2 octobre, puis 25'000 le 18 novembre, avec plus de 60% de grévistes dans les écoles. Le résultat est à la hauteur : en décembre 2025, le Conseil d'État renonce aux mesures d'économie à l'encontre du personnel.

Gregory Durand quitte son mandat de président de la SPV à la fin du mois de juillet, au terme de trois mandats qui auront fait de la SPV un syndicat combatif, capable aussi bien de négocier que de mobiliser massivement.